

BVGer E-7720/2015 vom 28. Dezember 2015

Bundesverwaltungsgericht, 2015-12-28, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bvger_E-7720_2015

FR: TAF E-7720/2015 du 28 décembre 2015

IT: TAF E-7720/2015 del 28 dicembre 2015

Regeste

Demande d'asile présentée à l'étranger et autorisation d'entrée

Erwägungen

E. 1

Le recours est rejeté.

E. 2

Il n'est pas perçu de frais de procédure.

E. 3

Le présent arrêt est adressé au recourant, par l'entremise de l'Ambassade de Suisse à Accra, et au SEM. Le juge unique : La greffière : Jean-Pierre Monnet Anne-Laure Sautaux

Expédition :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.